

Quelle place pour les territoires ruraux ?

Paul HOUEE, 2003

Des documents importants publiés par la DATAR¹ ou avec son concours viennent de souligner l'ampleur des mutations qui traversent les espaces ruraux, la grande diversité des situations et des évolutions, la nécessité des politiques régionales adaptées à cette transformation. Entre des territoires de plus en plus urbanisés et des espaces naturels à protéger à tout prix, y-a-t-il encore place pour un développement rural capable d'une dynamique complémentaire du développement urbain ?

Face à ces défis, le projet de loi rurale soumis au Parlement n'est qu'un décevant catalogue de mesures ponctuelles, parfois utiles, puisées dans les tiroirs des différents ministères en réponse à leurs clientèles habituelles. Les ruraux ont besoin d'un message beaucoup plus fort, clair et cohérent pour se situer dans un monde qui se cherche de nouveaux modes de vivre ensemble.

L'avenir des territoires ruraux dépend de l'articulation qui sera trouvée entre les trois fonctions principales que la société du XXIe siècle attend de ses campagnes :

- un espace économique à valoriser,
- un espace naturel à protéger,
- un espace résidentiel à aménager.

Un espace économique à valoriser

Même si la vie économique tend à se concentrer et à dépendre des agglomérations urbaines, les campagnes et les petites villes qui en vivent restent le support fécond de multiples activités économiques qu'il faut valoriser et mettre en synergie.

L'agriculture et l'agroalimentaire demeurent en général le socle de cette économie, mais devraient s'adapter au contexte mondial et européen, aux contraintes de l'environnement, aux nouvelles demandes sociales. Il s'agit moins d'augmenter encore les volumes de production que d'améliorer la qualité, la sécurité et la diversité des produits, leur présentation et leurs modes d'usage, pour répondre à la grande mobilité des attentes des consommateurs qui veulent se nourrir à leur guise. Pour cela les différents types d'agriculture alternative (agriculture durable, biologique, fermière) doivent disposer de la même reconnaissance et des mêmes soutiens que le mode de production dominant amélioré par l'agriculture « raisonnée ». On ne peut que déplorer la suppression des CTE², leur remplacement par des CAD³ plus limités dans leurs objectifs et leurs moyens.

¹ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

² Contrats territoriaux d'exploitation

³ Contrats d'agriculture durable

Si l'emploi agricole ne cesse de se réduire, l'emploi rural non agricole a progressé de 8% depuis 1990. L'espace rural est le terreau privilégié de l'artisanat, des PME⁴ dont on sait la créativité et la souplesse d'adaptation dès qu'elles disposent des moyens appropriés. S'y développent aussi les entreprises qui valorisent les ressources locales, les savoir-faire rénovés, les activités polluantes ou consommatrices d'espace, les unités sous-traitantes ou délocalisées à la faveur des nouvelles technologies, mais surtout les services tertiaires liés à la population résidente ou de passage. L'écart se réduit entre les avantages liés à la concentration urbaine, les coûts supplémentaires qui en résultent et les économies de dispersion, les terrains, les « aménités », les « plus-values rurales » que pourront offrir les campagnes. Elles assurent plus de 20% de l'emploi français. La mode est aux systèmes productifs locaux, aux bassins d'emploi bien organisés où se croisent les logiques d'entreprises et les démarches territoriales dans un climat de confiance et de mutualisme, autour d'une dynamique de projet alliant les priorités du moment et les orientations à terme. Gagnent ou perdent ensemble les activités, les entreprises et les territoires selon qu'ils savent organiser leurs relations, rendre attractifs leurs atouts et leur cadre de vie.

Un espace naturel à protéger

En moins d'une génération, un renversement de tendance s'est opéré dans les mentalités françaises : la campagne n'est plus le « trou » que l'on fuit pour la ville lumière, mais le cadre agréable dont on rêve pour compenser les nuisances urbaines, en étant plus sensible à ce que l'on voudrait y vivre qu'à ce qu'on y fait : la campagne est mise en désir, offerte en spectacle, parfois loin des sources qui en font la richesse. Cet évident désir de nature ne doit pas aboutir à un aménagement artificiel de l'espace à des fins commerciales, ni à un espace sauvage, intouchable, sacralisé. L'homme contemporain, passionné par les prouesses du virtuel, le choc des émotions et une mobilité sans limites, a besoin de s'immerger dans les forces et les rythmes d'un vivant jamais totalement rationalisé, toujours ouvert à l'inédit, à la sobre ivresse de la vie. Il ne peut vivre constamment ni « en hors sol », ni dans le « tout tout de suite ».

La société, souvent sevrée de ses attaches rurales, est en quête d'authenticité, de ressourcement de ses valeurs et de ses symboles à partir de racines solides, de lieux de respiration et de convivialité. Il en coûterait plus à la collectivité financièrement et humainement de maintenir ou de réveiller artificiellement des campagnes à l'abandon plutôt que d'y favoriser des activités porteuses de vie pour l'ensemble de la société. Aux ruraux, en particulier aux agriculteurs d'être les gestionnaires, les pédagogues du vivant. Ruralité et urbanité ne sont pas deux phases successives ou opposées, mais les deux jambes d'une civilisation qui choisit de grandir en humanité.

Un espace résidentiel à aménager

C'est désormais la fonction majeure, celle autour de laquelle peuvent s'agencer les attentes de la société. A l'exode rural a succédé l'étalement urbain. Si quelques 500 cantons ruraux continuent de régresser, globalement les campagnes françaises retrouvent leurs effectifs de 1962, mais avec de profonds changements socioprofessionnels : les ménages actifs agricoles représentent moins de 8% de la population rurale, 20% si l'on y joint les salariés en progression et les retraités agricoles plus

⁴ Petites et moyennes exploitations

nombreux que les actifs. En Bretagne, les campagnes comptent 43% d'ouvriers employés et professions intermédiaires, 37% de retraités et 20% d'agriculteurs, artisans, commerçants. On peut surtout différencier trois ensembles selon leur rapport au territoire : les « navetteurs » qui effectuent le trajet quotidien domicile-travail (les bretons font chaque jour 10 millions de kms pour aller au travail), les actifs sédentaires qui vivent et travaillent dans la même commune, enfin les retraités qui jouent un rôle croissant dans la vie locale.

Ces différents groupes partagent les modèles et les besoins de l'ensemble de la société, mais ont des situations spécifiques qui appellent des réponses appropriées : les équipements et services publics et privés qui leur assurent comme en ville qualité, sécurité et liberté de choix, mais aussi proximité et accessibilité. C'est dans la prise en charge de ces équipements et services par les habitants, leurs élus et leurs réseaux associatifs, que se forge une dynamique commune, que l'on apprend à vivre ensemble « égaux et différents » (A. Touraine). Pour cela, à la campagne plus encore qu'en ville, il n'y a pas de modèle unique : à l'Etat et ses relais de fixer les orientations, les grands équilibres et solidarités, les règles du jeu et les dotations financières ; aux collectivités territoriales de les adapter aux besoins locaux, à l'écoute et avec la participation des habitants, dans une démarche de projet territorial débouchant sur des relations contractuelles entre partenaires.

A l'Etat et à l'Union Européenne de définir les grands choix qui dessinent l'avenir ; à chaque région dans le cadre de son schéma d'aménagement et de développement, à chaque pays dans sa charte de territoire d'élaborer l'articulation qui lui convient entre les trois grands types de fonctions brièvement présentées ci-dessus. Pour beaucoup de territoires ruraux, les activités agricoles et alimentaires resteront la base de l'organisation collective, mais devront composer avec les fonctions résidentielle et environnementale ; ailleurs, ce sont les fonctions de nature et de ressourcement qui prévaudront, sans exclure des poches d'activités ; ailleurs, la fonction résidentielle principale supposera l'accès de tous à des cadres de qualité, l'espace offrant l'autonomie et la participation de chacun.

L'avenir des territoires ruraux dépend, pour une grande part, de la manière dont l'armature urbaine saura organiser ses relations entre grandes et moyennes agglomérations, avec leurs relais et leurs espaces ruraux. Mais il dépend autant de la capacité des territoires ruraux à s'organiser entre eux et avec les agglomérations, entre les élus des collectivités, les acteurs de la vie économique et sociale, les réseaux de la formation et de l'animation associative et culturelle.

- au niveau local de la commune et de la communauté, base de la démocratie.
- au niveau des pays, espaces de solidarité ville-campagne, de concertation entre élus, responsables socioprofessionnels et relais de la population. C'est l'ambition du développement durable et solidaire de conjuguer à tous les niveaux développement économique, progrès social et sauvegarde de l'environnement pour l'avenir : les territoires ruraux ne manquent pas de chantiers où s'élabore cette avancée d'humanisation.